

N°2 • Octobre 2017

Le bilan savoureux du GOURMET BAG

51 restaurants du Haut-Doubs communiquent sur la démarche du Gourmet Bag depuis juin 2017. **L'heure du bilan a sonné !**



Le retour des restaurateurs est très positif : ils trouvent la démarche simple à mettre en place et apprécient d'agir ensemble contre le gaspillage alimentaire. Les restaurateurs n'aiment pas jeter ce qu'ils ont concocté pour leurs clients... ils sont donc ravis de les voir repartir avec leurs restes à la maison.



Avant cette campagne de mobilisation, 70 % des restaurateurs partenaires pratiquaient déjà ce service. Ils apprécient intégrer un réseau de partenaires engagés et sont convaincus qu'en continuant ainsi, **le Gourmet Bag deviendra un réflexe pour les convives.**

Les clients sont également satisfaits (92 %). Quelques-uns sont encore gênés à l'idée d'emporter leurs restes mais grâce au discours des restaurateurs, ils peuvent se sentir décomplexés : "Je préfère qu'un client ne soit pas balonné en sortant de mon établissement et qu'il ait plutôt le plaisir de terminer son dessert à la maison !", nous confie un des restaurateurs convaincu de la démarche.

Retrouvez la liste des restaurants partenaires sur www.preval.fr

>> [Visionnez en vidéo l'implication des restaurateurs du Haut-Doubs !](#)

Le chiffre

51

personnes ont visité
Valopôle lors de la
Journée du Patrimoine,
le samedi 16 septembre 2017

Kiosque

des nouvelles publications



Rapport
annuel 2016



Animations
pédagogiques

Agenda

visites de Valopôle à Pontarlier

- ▶ 2 novembre
- ▶ 17 novembre
- ▶ 13 décembre
- ▶ 5 janvier 2018

Sur inscription : 03 81 46 49 66



Nouveau service - Collecte de L'AMIANTE LIÉ

Au vu de son caractère cancérigène, l'élimination de l'amiante doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de sécurité, **d'où l'interdiction de le déposer en déchèterie.**

Préval met en place un dispositif de collecte de l'amiante lié (non friable), pour les particuliers. Ce service s'adresse aux **habitants du territoire de**

Préval, hors Communauté de Communes du Grand Pontarlier (hors dispositif).

Les dates et lieux des collectes sont organisés en fonction des demandes.

>> [Consultez la plaquette de présentation](#)



Inscription et renseignements :
03.81.46.95.22

LES ASSOCIATIONS S'ENGAGENT

dans le recyclage des déchets !



COMMENT ÇA MARCHE ?

Préval met à disposition des associations une benne de 30 m³. Journaux, magazines, prospectus et feuilles de papier viennent remplir la benne en quelques jours pour atteindre 10 tonnes environ.

Préval transporte ensuite la benne jusqu'à Emmaüs qui conditionne le papier en balles et l'achemine chez Armstrong, qui l'utilisera pour ses plaques de plafond minéral.

Pour réserver la benne : tri@preval.fr

RECYCLER LES PAPIERS

POUR FINANCER SES PROJETS ASSOCIATIFS

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies : certains redeviendront papier et d'autres se transformeront en plafond ! C'est le principe du partenariat entre Préval Haut-Doubs, Emmaüs, l'entreprise pontissalienne Armstrong et les associations du secteur.

En 2016, 754 tonnes de papier ont été collectées par 32 associations.

RÉCOMPENSES À LA CLÉ

L'opération est bénéfique pour les associations puisque Préval rachète le papier aux associations, suivant le poids et la qualité du papier collecté.



L'association *L'âge d'or*, basée à Morteau, connaît bien la démarche : depuis 2013, ce sont les pensionnaires de l'EHPAD qui bénéficient des fonds récoltés : environ une benne de papier est collectée chaque mois !

Animations et voyages sont ainsi organisés ; un mini bus a même été financé grâce à la collecte des papiers !

ORGANISER UN ÉCO-ÉVÉNEMENT

POUR RÉDUIRE SES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Surnommé le toit du Haut-Doubs, les Fourgs avec son comité des Fêtes et son syndicat d'initiatives, intègre ses événements dans une démarche responsable de gestion des déchets. Différentes mesures ont été instaurées progressivement pour **limiter l'impact** des événements sur le paysage mais aussi pour **anticiper la réglementation** (la vaisselle jetable sera interdite à partir de 2020) : gobelets réutilisables consignés, toilettes sèches, vaisselle compostable, tri des déchets... Les résultats sont sans appel :

40 % d'ordures ménagères en moins sur un an, grâce au compostage et au tri !

La clé de la réussite selon **Thomas Lancia**, Président du comité : "*Anticiper les démarches, motiver et impliquer les bénévoles et expliquer en quoi cette démarche est positive !*"

Pour être accompagné par Préval : coordination@preval.fr



[Interview complète ici](#)



Présentée à la Damassine à Vandoncourt (25) d'octobre à décembre 2017, l'exposition voyagera ensuite **dans le Haut-Doubs** d'avril à juin/juillet 2018.

Des ateliers sur le thème de la récup' viendront agrémenter la programmation ainsi qu'une exposition d'oeuvres d'artistes amateurs... Affaire à suivre !

DONNER DU TALENT AUX DÉCHETS

POUR SENSIBILISER À LA VIE SAUVAGE DES DÉCHARGES

À l'automne 2015, Manon Silvant, Présidente de l'association REVIS, part avec des amis à la découverte des décharges sauvages. C'est lors d'une de ces visites que l'idée d'une exposition à partir de déchets prend forme !

L'association REVIS, basée à Liebvillers (25), a donc rassemblé des plasticiens, sculpteurs métal, illustrateurs, photographes et artistes, et a conçu avec eux l'exposition "**REVIS ou la vie sauvage des décharges**".

TRANSFORMER NOS DÉCHETS EN OEUVRES D'ART

L'objectif de l'exposition est de sensibiliser au devenir de nos déchets, à travers l'art et la matière. Fruit d'une longue **chasse aux « trésors »** à travers les magnifiques paysages du Doubs, les artistes avaient une seule contrainte :

*Réaliser des oeuvres avec uniquement **des matériaux récupérés** dans les décharges sauvages.*

ET VOUS,

AVEZ-VOUS L'ART DE LA RÉCUP ?

Préval organise un concours intitulé **L'Art de la récup**, dont l'objectif est de concevoir une oeuvre d'art à partir de déchets / matériaux de récupération : entre amis, en famille ou entre camarades de classe, partez à la chasse aux trésors dans les greniers, chez vos voisins... le but est de ne rien acheter mais de valoriser ce qui aurait pu être jeté !

COMMENT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert aux groupes de **7 personnes minimum** : particuliers / associations et établissements scolaires (collèges, lycée, MFR), résidant ou travaillant sur le territoire de Préval.

CALENDRIER DU CONCOURS



Règlement et inscription sur www.preval.fr



*Inscriptions limitées à 30 groupes :
inscrivez-vous vite !*

LAURÉATS ET RÉCOMPENSES

Les 10 oeuvres choisies par le jury seront présentées en même temps que l'exposition de REVIS, dans 3 lieux du Haut-Doubs, d'avril à juin/juillet 2018.

A la clé pour les artistes lauréats de chaque catégorie : un spectacle de magie, des bons repas, du matériel pédagogique ou un panier garni !

QUIZZ - Êtes-vous un as du TRI ?



Que faire des déchets de soins piquants / coupants ?
(aiguille, micro-perfuseur, cathéter, seringue...)

Ces déchets dangereux sont à déposer dans des boîtes à aiguilles, disponibles gratuitement dans les **pharmacies**, sur présentation d'une ordonnance. Après utilisation, les boîtes sont à rapporter dans un point de collecte (pharmacies, docteurs, infirmières, etc).

Liste des points de collecte sur : www.nous-collectons.dastrif.fr



Déchets de soins piquants / coupants Que deviennent-ils ?

L'activité de soins génère des déchets potentiellement contaminés, qui doivent être traités dans des installations spécifiques. Les DASRI collectés sur le territoire de Préal sont envoyés à l'**unité de traitement des DASRI de Dijon**.

Après contrôle de la radioactivité, les containers de déchets sont vidés dans le four de manière automatisée (aucun contact avec les agents ne doit avoir lieu). Les déchets sont incinérés à haute température et les bacs sont désinfectés avant d'être réutilisés.

Visite des installations Valopôle ouvre ses portes aux JEUNES !

Préal intègre pour la première fois le dispositif de la [carte Avantages Jeunes](#) : 6 visites de Valopôle sont proposées aux jeunes, de 8 à 30 ans exclusivement. Objectif : percer le mystère de la valorisation des déchets !



**Date des visites
(à 13h30) :**

► Pour les 8-17 ans :
3 nov. / 13 févr. 2018 /
17 juillet 2018

► Pour les 17-30 ans :
28 déc. / 17 avril 2018 /
23 août 2018

**AVANTAGES
JEUNES .COM**

Inscription indispensable : 03.81.46.49.66 / visite@preval.fr



Biosurveillance autour de Valopôle Du miel & des ABEILLES

Afin d'évaluer l'impact de Valopôle sur la qualité de son environnement, les **5 ruches de Préal et Suez ont été suivies** du 17 mai au 8 juin 2017 (prélèvements de miel). Les résultats de l'étude, menée par ATMO Franche-Comté, ont été comparés aux ruches du CPIE, installées en zone rurale, à La Rivière-Druegon.

L'étude de la mortalité des abeilles n'a révélé aucune anomalie. Les produits de la ruche ont été passés au crible en laboratoire : les résultats ont mis en avant des miels comparables et de qualité sur les 2 sites !

Etude complète disponible à partir de fin octobre
sur www.atmo-franche-comte.org

Préal Haut-Doubs

Les Petits Planchants – BP 235
25304 PONTARLIER Cedex 3

☎ 03 81 46 49 66

✉ contact@preval.fr

www.preval.fr

[Préal Haut-Doubs](#)

Reporters 0% déchet N°2 • Lettre d'information de Préal Haut-Doubs

Directeur de publication : Claude Dussouillez • Conception graphique : Préal •

Crédits photographiques : Préal, Mairie des Fourgs, REVIS, Dastri,
Communauté d'Agglomération Le Grand Dijon